



# LE P'TIT SAOÛ



## L'Editorial du Maire

Avec la fin de l'année et la fin du mandat qui approche, pour ne pas entretenir le doute et pour rendre officiel ce que certains journaux ont annoncé très prématurément, je confirme que je ne me représente pas aux prochaines municipales.

Elu après les élections de mars 2005 par la nouvelle équipe, j'ai essayé d'être le Maire de tous, sans distinction, tâche pour laquelle je n'étais pas préparé mais qui est vraiment passionnante et valorisante.

Je n'ai pas réussi complètement, un litige sur un chemin divisant encore le Conseil municipal et la population, d'où quelques allusions de temps en temps et des procédures judiciaires qui plombent le quotidien.

Sachez que je vous quitte à regret et, contrairement à certains collègues Maires de communes voisines, j'ai eu de très bonnes relations avec tous les habitants de Saoû et je garderai un bon souvenir de mon passage, en espérant que ce soit réciproque.

Je souhaite donc bonne chance à la prochaine équipe et, sans vouloir donner de conseil, ce qui serait prétentieux de ma part, je voudrais rappeler ce principe de base : se présenter et œuvrer pour l'intérêt public, en aucun cas pour son intérêt personnel.

Rendez-vous pour les vœux, le 19 janvier 2008 à 18 heures à la salle des fêtes



## A LIRE dans ce numéro :



- L'Editorial de Monsieur le Maire
- Histoire de Taxes à la CCVD
- Les Travaux 2007- 2008
- Histoire de chenilles, Histoire d'eau et de feux
- La vie du village :
  - Ecole / Office du tourisme
  - Vieillir au Village
  - Histoire de pêche du Veyron à la Vèbre
- Les infos générales

# HISTOIRE DE TAXES à LA CCVD

## La Solidarité au service de tous

Les élus communautaires ont voté la taxe professionnelle unique. Quels en sont les impacts pour le Val de Drôme ?

### **Contribuables** : pas de changements

Pour les habitants, il s'agit simplement d'un transfert. Ce que vous payez à la communauté de communes, vous le payerez désormais à votre commune. La communauté de communes ne percevra plus que la taxe des ordures ménagères (prélevée sur la taxe foncière, elle est stable voire en diminution en 2007) et la taxe professionnelle auprès des entreprises.

### **Entreprises** : un taux unique et un large choix de sites d'implantation

Pour les entreprises, le même taux sera appliqué dans les 36 communes, après une période de transition de 12 ans (NDLR : le taux varie en fonction du taux précédemment appliqué par la commune). En effet, à l'issue de cette période, toutes les entreprises se verront appliquer le taux unique voté par la communauté, qui s'élève actuellement à 13,40 %. Avec cette unification fiscale et l'élargissement de la compétence économique de la communauté de communes à



l'ensemble des zones d'activités de son territoire, les entreprises disposent d'un large choix de sites d'installation. Ceci permettra un développement homogène et solidaire du Val de Drôme.

### **Communes** : la solidarité s'exerce

La Communauté de communes reversera aux communes, chaque année, le montant de la taxe professionnelle qu'elles ont perçu pour l'année 2006. Dans un premier temps, ce changement sera donc neutre pour les communes. Dans un second temps, c'est la solidarité entre toutes les communes qui

jouera son rôle. Ainsi toute baisse de taxe sera supportée par la communauté de communes. A l'inverse bien sûr, toute augmentation se fera au bénéfice de la communauté et de toutes ses communes, par une dotation de solidarité afin que tous bénéficient de la richesse et des investissements économiques.

La taxe payée par les entreprises sera versée uniquement à la communauté de communes.

En contrepartie, la communauté reversera aux 36 communes, 4,1 millions d'euros

---

## Aide exceptionnelle

Une aide exceptionnelle de 150 € est accordée, pour compenser l'augmentation importante du fioul domestique, aux ménages qui se chauffent avec ce combustible.

Plusieurs conditions :

- chauffage de la résidence principale,

facture de fioul domestique (date de la facture comprise entre le 10 novembre 2007 et le 31 janvier 2008).

- ne pas être imposable sur le revenu (fournir l'avis d'impôt sur le revenu de 2006 comportant la mention « vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu »).

L'aide sera versée par virement bancaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Les imprimés à retirer en Mairie doivent être complétés et retournés à la Trésorerie de Puy Saint Martin avec un relevé d'identité postal ou bancaire. Une seule demande par bénéficiaire et par logement et déclaration sur l'honneur de la véracité des informations.

# TRAVAUX 2007-2008



## TRAVAUX 2007

Cette année a été riche en travaux imprévus au niveau du réseau d'eau potable. Nous avons eu en effet de nombreux problèmes : fuites au quartier Aurouze, vannes défectueuses, source du Palloir qui s'est déviée en partie, arrêt du trop plein du réservoir d'Haulty, fuite dans l'appartement Ouest de l'Ecole et fuite présumée sur la conduite desservant le quartier de Biègue.

Des travaux de raccordement au réseau d'alimentation en eau potable ont été effectués par nos employés communaux, avec mise en place de compteurs, chez MM. Pierre Rey, Jean-Pierre Cuny, Benjamin Lallier, Eric Mallet, Pierre Lainé, Daniel et Bernard Gilles, Jacques Faure et Gérard Buron.

En ce qui concerne les travaux de voirie, vous avez pu constater que le goudronnage de certains chemins communaux a été effectué : VC4 en partant de la croisière de Montélimar jusqu'à la maison de M. Gosse, VC 18 en partant de la route de la Forêt jusqu'à la maison de M. Verhaag, et rue n° 3 partant de la RD 538 jusqu'à la propriété de M. Ponchon.

La voie de circulation de la place des cagnards a été refaite en enrobé chaud.

Terrain de foot : ouverture d'un passage au Nord du chemin de la Gautière. Cet accès permet aux enfants de circuler sans danger. Des buts ont été mis en place mais le gazon n'a pas encore été semé en raison de la sécheresse. Il reste à poser un grillage qui séparera le parking du terrain de foot.

## PROGRAMME 2008

Travaux prévus : rue du Moulin, ruelle située au Nord de la Place des Cagnards et petite rue partant de cette place pour aboutir au local occupé par la Forêt des Chapeaux. Des devis seront demandés pour un revêtement en pavés.

Concernant les chemins, sont prévus la réfection de la VC 13 (quartier Aurouze) et de la VC 16 (quartier des Cosmes).

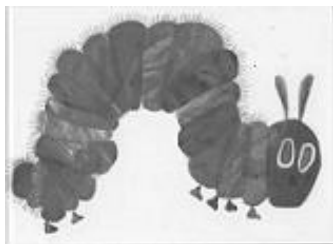
Au niveau des bâtiments :

- réfection du plancher de la salle de séjour de l'appartement situé au dessus de la boulangerie par l'Entreprise Quinson Rénovation de Francillon.
- Enduit abri de la cuve à fuel de la maison des associations par l'Entreprise Mahé de Soyans.
- Révision de la toiture du temple.

-----



Enfin, notre drapeau tricolore de 1888 a trouvé un compagnon sur lequel il peut s'appuyer, il s'agit d'un somatomètre de 1842.



## **Histoire de chenilles**

### **Chenilles processionnaires**

L'Office National des Forêts attire notre attention sur le fait que, depuis plusieurs années à la même époque, apparaît sur les arbres de gros cocons blancs. Ce sont des nids de chenilles processionnaires du pin, insecte ravageur des aiguilles de pins et cèdres qui se développe en Drôme, parallèlement aux changements climatiques. Vivant en colonies, les chenilles construisent ces nids en automne pour y passer l'hiver. Au terme de leur développement, en mars-avril, ces chenilles quittent le nid puis se déplacent en procession pour aller s'enfourer dans le sol où elles achèveront leur transformation en papillon.

Il existe un risque réel pour la population, les poils de la chenille étant très allergènes. Les troubles entraînés peuvent être très graves, de la démangeaison aux problèmes oculaires et respiratoires.

L'Office National des Forêts et d'autres entreprises mettent en œuvre l'échenillage qui consiste à enlever mécaniquement puis à incinérer les nids. L'opération doit être effectuée avant les processions, entre décembre et fin février. Cette technique acrobatique cumule efficacité et préservation de l'environnement.

Il est donc proposé aux personnes intéressées par une intervention de ce type de s'inscrire en Mairie. La liste sera remise à l'ONF qui les contactera individuellement pour s'accorder sur le travail à réaliser et son prix.



MANON...?

## **Histoire d'eau et de feux**

Il était une fois une source baptisée « source du Palloir », captée en 1936, alimentant une grande partie des habitants du village et qui, par son débit magistral, faisait des envieux.

Peut-être vexée d'avoir à céder une partie de son eau à une commune voisine en 1999, ou encore que l'on ait voulu la mettre en bouteille en 2002, elle s'est mise à faire des siennes et ne délivre qu'une quantité d'eau juste suffisante pour nous alimenter.

Comme nous n'avons pas de Manon au Conseil Municipal, nous nous sommes adressés à la DDAF (Direction Départementale Agriculture et Forêt) qui recherche des solutions pour rétablir un captage qui assurera la fourniture en eau nécessaire l'été prochain.

Avant de prendre des arrêtés limitant l'usage de l'eau, il est donc demandé à chacun d'éviter le gaspillage et les prélèvements abusifs dans les nappes phréatiques à toute heure de la journée, pour un hypothétique gazon anglais incongru sous nos latitudes. Une pensée pour ceux qui ne sont pas raccordés au réseau d'eau potable et dont les réserves d'eau s'épuisent.

En ce qui concerne le feu, quelques imprudences pendant la période de sécheresse qui a suivi l'été ont mobilisé de nombreux centres de sapeurs pompiers et nous ont attiré les honneurs de la presse avec ce titre accrocheur de notre quotidien régional « La Forêt de

Saoû en Feu », bien que celle-ci soit à quelques kilomètres du sinistre. Que ne faut-il pas écrire pour gagner quelques lecteurs supplémentaires...

Quoi qu'il en soit, veillons à brûler nos déchets verts sans trop gêner les voisins par les fumées et par jour sans vent (ce qui est assez rare dans notre région).

---

## **LES FLAMMES DE LA MEMOIRE**

Les enfants des trois classes de Saoû accompagnés de la Directrice et des institutrices se sont rendus au monument aux morts de notre commune le 10 novembre pour y déposer et allumer une flamme de la Mémoire, symbole du souvenir envers tous nos aïeux qui ont sacrifié leur vie pour nous.

Compte tenu du vent soufflant en tempête ce jour là, les quelques bougies allumées ont terminé dans les salles de classe mais l'intention et le recueillement étaient là.

---

## **MARIANNE DU CIVISME**



Dans l'éditorial de juin 2007, il avait été question de civisme et de forte participation au deuxième tour des élections présidentielles.

L'association des Maires de la Drôme a établi un classement des meilleurs taux de participation des électeurs dans différentes catégories et, pour les 2 tours des élections législatives et des présidentielles, notre commune s'est distinguée parmi 77 autres dans la catégorie 250 à 500 électeurs, avec un taux de 83,73 %.

Au congrès des Maires de la Drôme, votre Maire a reçu des mains du sénateur Jean Besson la Marianne du civisme, bel objet d'art émaillé 300 x 400 représentant une Marianne, qui trône maintenant sur la cheminée en Mairie.

Pour en revenir à cette participation importante, il est vrai que nous avons un sacré entraînement depuis le début du mandat en 2001, les soubresauts municipaux successifs nous ayant obligé à nous rendre aux urnes plus que de raison.

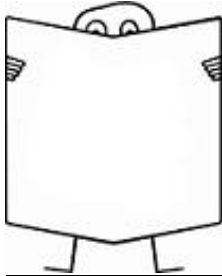
Aussi, gardons la cadence, les municipales approchent. Les 9 et 16 mars prochain se présenteront de nouvelles équipes.



## **TRAVAUX SUR LA VEBRE (suite)**

Une équipe composée d'élus et de représentants de la société de pêche se sont rendus sur le terrain pour visiter l'achèvement des travaux réalisés à 400 m en aval du Perthuis. Le bord du lit a été relevé, les brèches colmatées. Le but étant de canaliser un maximum de débit dans le lit mineur de la rivière et de limiter les infiltrations en période d'étiage. Ces travaux ont été réalisés sur une initiative locale avec l'accord des riverains. D'autres ouvrages divers et variés pourront voir le jour mais toujours dans un esprit d'intérêt général.

## **BREVES**



**La déviation** : le dossier est déposé en Préfecture. Nous attendons la date de mise à l'enquête publique mais n'espérons pas le début des travaux avant 2010.

- **Les travaux d'aménagement Ecole / Mairie** avancent. Notre architecte, Stéphanie Frobert, et l'Entreprise Reynier pour le gros œuvre, mènent de main de maître l'opération. Le planning est respecté et nos bambins piaffent d'impatience de retrouver leur terrain de jeu débarrassé du chantier.

- **Le dossier de raccordement** de certains habitants du quartier du Haut Célas au réseau d'eau de Mornans avance. L'étude est réalisée et nous attendons les réponses des personnes concernées.

### **Les quatre pattes ...**

Un peu de civisme, crotte alors !!!! Halte à la divagation de nos amis à quatre pattes ! le village n'est pas une saniverte et les employés municipaux n'ont pas à prendre en charge les déjections animales qui colorent si bien nos semelles !.

Sans oublier la dangerosité potentielle d'un chien livré à lui même...un petit effort s'il vous plait !

## **Les élections municipales et cantonales**

Les élections municipales et cantonales auront lieu les 9 et 16 mars 2008.



# LA VIE DU VILLAGE



Saoû Drôme

## LE MOT DE L'ECOLE

Nous accueillons cette année 57 enfants à Saoû, 45 à Soyans.

**Directions** : Soyans : Sophie Bournaveaux  
Saoû : Martine Guillerme

**Répartition des classes** : Saoû : CM2 Lysiane Desbos 17 élèves  
CM1 Martine Guillerme 20 élèves  
CE2/CE1 Marie-Ange Freydt/ Valérie Biélakoff 20 élèves

Soyans : GS/CP Sophie Bournaveaux 23 élèves  
PS/MS Carol Courtial/ Valérie Biélakoff 22 élèves

Nous souhaitons la bienvenue à Lysiane et Valérie qui rejoignent notre équipe cette année.

**Projet** : Cette année les CM1 et les CE1/CE2 partiront en classe scientifique une semaine à Darbres en Ardèche. Ces séjours sont des temps forts dans la vie scolaire des enfants et ils attendent le départ avec impatience.

**Course d'endurance** : Nous nous sommes entraînés tout le premier trimestre pour participer à la course d'endurance inter- école à Crest le 27 novembre. Les enfants ont fait preuve de beaucoup de persévérance car c'est une épreuve difficile, mais tous ont bien réussi et surtout beaucoup progressé. Leurs efforts ont été récompensés par le plaisir de courir ensemble.

**Date à retenir** : Fête des écoles samedi 29 juin 2008 à Saoû

### **TRIBUNE LIBRE** :

Cette tribune est restée vierge depuis la création du P'tit Saoû.

Que faut-il en conclure ?... timidité, indifférence, ou alors tout va bien dans le meilleur des villages ... nous tirerons de ce silence une conclusion apaisée en pensant que le baromètre est resté au beau fixe ces derniers mois .

Nous souhaitons que la prochaine équipe municipale maintienne cette tribune qui reste un moyen de communication entre les élus et les citoyens pour aborder les questions municipales...

Nous remercions les saoûniens de l'accueil fait au P'tit Saoû que nous aurons réalisé avec plaisir.

Les rédacteurs : Mathilde et Laurent

## OFFICE DU TOURISME



### Quelques nouvelles de l'Office :

- **Le site internet** a pris son envol. Merci à Philippe Multeau qui a offert ses compétences et son temps à l'association. Ce site est un outil riche et vivant qui permet à tous d'avoir rapidement toutes les informations concernant nos villages. Faites-le vivre, consultez-le, envoyez-nous vos informations pour qu'elles paraissent et n'hésitez pas à donner vos suggestions .<http://www.saou.net>
- **Départ : Myriam** doit malheureusement nous quitter. Après 2 ans de travail à l'office, nous ne pouvons reconduire son contrat. Elle va donc voguer vers de nouvelles aventures. Nous la remercions pour l'excellent travail réalisé et lui souhaitons bonne chance pour la réalisation de ses projets.
- **L'office est en période de recrutement** d'un nouvel agent d'accueil touristique. Ceci va engendrer quelques perturbations dans le fonctionnement. Nous vous prions de nous en excuser par avance.
- **Foire aux Fruits d'Hiver** : Cette année encore, elle fut une belle réussite. Les exposants sont venus nombreux (84) proposer des produits de qualité fort appréciés par les visiteurs. Merci à tous les bénévoles sans qui l'organisation ne serait pas possible.
- **Tous nos vœux** : L'équipe de l'office vous souhaite à tous et à toutes ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et souhaite que vous veniez nombreux la rejoindre. L'office a besoin de vos adhésions pour vivre. Donnez une touche de couleur « loisir » à l'année 2008, qui n'en sera que plus sereine !

-  
-



## VIEILLIR AU VILLAGE

Depuis de nombreuses années, « Vieillir au Village » (association basée à Puy Saint-Martin) prépare et assure le portage des repas pour les personnes âgées de plusieurs villages voisins dont Saoû.

D'ici la fin de l'année 2007, les bénévoles de l'association ne pourront plus assurer le transport et la livraison et nous demanderont de prendre le relais.

Aussi, nous lançons un appel aux bonnes volontés pour maintenir ce précieux service et donc aller chercher les repas à Puy saint martin...à raison d'un aller retour par jour, 4 fois par semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi) à l'année (excepté pendant les vacances scolaires). Plus les volontaires bénévoles seront nombreux, plus les roulements et alternances pourront s'organiser.

D'avance merci de votre aide.



## **BONNE PÊCHE DU VEYRON à LA VEBRE**

L'association du jumelage Saoû-La Chaux se réjouit de conclure sa première année d'existence de si belle manière ! Les 65 personnes de la délégation suisse à la Foire aux Fruits d'Hiver ont été accueillies avec amitié et gaieté. Les animations présentées étaient de qualité et furent appréciées par tous les spectateurs.

Cela clôt agréablement 2007 qui aura vu de nombreux habitants des deux villages rejoindre le jumelage et y participer activement, notamment pour les hébergements réciproques mais aussi à travers les manifestations.

Comme nous l'avions espéré, les liens entre associations (ou personnes passionnées par les mêmes activités) ont suscité des échanges fructueux et conviviaux.

Deux événements vont parachever le travail de 2007 :

- La mise en vente de la carte d'adhérent 2008. Elle est décorée par les deux dessins d'enfants qui ont gagné le concours que nous avons organisé avec les écoles des deux villages. Les gagnantes sont Margaux (côté La Chaux) et Olive (côté Saoû). Bravo à tous les participants !

- La publication du recueil de nouvelles rassemblant 10 textes sur La Chaux et 10 textes sur Saoû. Il procure de nombreuses surprises tant par la variété des styles littéraires que par la personnalité des auteurs. Il est illustré par Hélène Barthélemy et Marianne Cornut et mis en pages par Philippe Multeau. Il sera mis en vente (10 €) à partir du 15 décembre et peut faire un beau et original cadeau de Noël.

## **UNE CO-PRODUCTION TRANSEXPRESS ET DEPARTEMENT DE LA DROME : LES ARTS DE LA RUE AU CŒUR DE LA FORET**

La date n'est pas encore fixée assurément mais probablement dans la deuxième quinzaine de mai, la forêt de Saoû sera au coeur des arts de la rue. Toute la journée une série de manifestations et de spectacles de plusieurs compagnies régionales et nationales des arts de la rue seront proposés.

Cette journée est pensée, réalisée et organisée en association avec la commune de Saoû, la CCVD, l'Office de Tourisme de Saoû, le Transexpress et le Département.

## **LE DOUX REVEIL DE SAONIS**

La dernière assemblée générale de Saonis a vu le doux réveil de l'association et le renouvellement du bureau qui s'est donné un nouveau président Thierry Chalancon, une secrétaire Inès De Rancourt, un trésorier Robert Schott. Nous souhaitons que cette nouvelle équipe donne un nouvel élan à l'histoire « saonisienne » !

## **Le rendez-vous des anciens**

C'est samedi 15 décembre que ce sont réunis nos anciens à la salle des fêtes.  
Un goûter animé par une représentation théâtrale de notre troupe locale qui a ravi nos hôtes.  
Nous remercions encore les acteurs de nous avoir offert ce beau spectacle.

## **PICODON**

Philippe Multeau nouveau Président du Comité de la Fête du Picodon  
Secrétaire : Sophie Bournaveaux  
Trésorier : Sébastien Viteau  
Concours d'affiches : 20 mars date butoir pour remettre vos œuvres à Michèle Tariot  
Plus d'infos : <http://fetedupicodon.com>

.....

## **Origine des noms de lieux (Source : Epines Drômoises août 2001, Frapna)**

### **Toponymes :**

Pont d'Horta : oc ort = le jardin, l'ortas c'est le grand jardin  
Le Pradou : oc pradon = le petit près, la petite pâture



### **Les Patronymes**

Les Auberts : nom d'origine germanique : adalbeht composé de adal : noble et de Berht : brillant

Fuoc : de l'oc feu

Girards : nom d'origine germanique de ger lance et hard dur, fort.

Pas de Berlhe : doit son nom à la ferme située en contrebas. La berle, c'est le cresson de fontaine.

Paturel : le petit berger

### **Les noms pré-latins**

Barry : barri en oc du pré-latin barr le rempart, par extension, la barre de rocher

Combe : comba en oc. Vallée encaissée. Mot celtique.

Saou : A; de Coston nous indique : "la forme latine du nom paraît empruntée à la même racine que Saonen en Breton : Vallée traversée par un cours d'eau"

# LES GESTES ECOCITOYENS



## Economies d'électricité

Le prix d'achat moyen d'une **ampoule fluocompacte** est de 4, 50 euros à 15 euros en fonction du modèle. En remplaçant 4 ampoules classiques de 60W par 4 ampoules basse consommation de 15W (équivalent à 75W en ampoule classique), vous économisez 196 kWh, soit 21 euros par an. L'investissement d'environ 38 euros sera remboursé en 2 ans alors que les ampoules dureront 9 ans. Pour une maison équipée avec 10 ampoules équivalentes, cela génère une économie annuelle de 42 euros, y compris l'amortissement de l'achat des ampoules. Par ailleurs, les ampoules fluocompactes consomment de 25 à 50 fois moins qu'une ampoule halogène ! Le rendement de cette dernière est inférieur à 7% car elle est généralement utilisée en lumière indirecte du fait de leur puissance même si la pièce est peinte en blanc.

**Les vieux appareils électroménagers** sont en règle générale plus consommateur que les nouveaux. Leur remplacement peut vous permettre d'économiser de l'énergie et donc de l'argent. Calculez la consommation de votre appareil par rapport aux performances indiqués sur les nouveaux appareils. Un réfrigérateur et congélateur consomment en moyenne 60 % de moins d'énergie que les modèles fabriqués en 1984. Ce chiffre s'élève à 50 % pour les lave-vaisselles

## Economies d'eau

**Une douche** consomme en moyenne 50 litres d'eau, alors **qu'un bain** consomme 250 litres. Une famille de 4 personnes prenant des douches quotidiennes dépensent 73 mètres cubes annuels contre 365 pour des bains quotidiens, soit un différentiel de 1372 euros

### **Pommeau de douche économique :**

Pour un investissement d'environ 20 euros (amorti sur 10 ans), vous consommez 2 fois moins d'eau (5 à 7 litres par minute contre 10 à 18 litres pour un pommeau ordinaire). Une douchette économique de ce type et un robinet thermostatique dans votre douche, vous permet d'économiser 60% soit 235 euros par an.

**Les robinets** de la famille Ecolo sont équipés d'aérateur.

- La famille Ecolo utilise **une chasse d'eau à double-débit pour ses WC**.
- La famille Ecolo a choisi une **machine à laver le linge de classe A** et fait sa vaisselle dans une machine à laver la vaisselle.
- La famille Ecolo vérifie régulièrement les **éventuelles fuites d'eau**.
- La famille Ecolo lave à la main sa voiture.
- Enfin, la famille Ecolo **recupère l'eau de pluie** pour arroser son jardin.

**En savoir plus :** <http://www.econo-ecolo.org>

# LES INFOS GENERALES

**POMPIERS : 18** portable 112  
**SAMU : 15**  
**Gendarmerie : 17** 04 75 90 12 62  
**Centre anti-poisons : 04 72 11 69 11**  
**EDF : 0810 333 321**

**Mairie de Saoû : 04 75 76 00 43 fax : 04 75 76 02 69**  
**Mail : [communesaou@wanadoo.fr](mailto:communesaou@wanadoo.fr)**  
**Secrétariat ouvert mardi, jeudi, vendredi 9h à 12h**

**Ecole de Saoû/Sovans : 04 75 76 00 14/04 75 76 03 04**

**Location salle des fêtes : M.Filliat 04 75 76 01 53**  
**Tarif : 60<sup>euros</sup>/été 75<sup>euros</sup>/hiver ( capacité d'accueil réduite à 40 personnes maximum)**

**Bibliothèque : mercredi et samedi 10h à 12h**

**Taxi Matthieu Faure : depuis début janvier, un service taxi s'est mis en place à Saoû et nous propose transports médicaux, professionnels et privés pour toutes distances et sur simple appel 24H/24 7/7**  
**06 27 48 35 49**  
**06 83 47 48 91**



## Horaires de la poste :

**Du lundi au samedi de 9H à 12H**  
**Levée du courrier vers 12H**

## les infos de couni

**Vous trouverez dans ce bulletin une fiche pratique pour toutes les formalités, carte d'identité, passeport, carte grise, permis de construire...**

### Recensement

**Tous les jeunes de la commune doivent se faire recenser dès 16ans et dans les 3 mois qui suivent la date anniversaire.**



### NAISSANCE :

Leïla FAURE le 24/11/07 à Valence

### MARIAGE :

Marc GUELLERIN et Colombe LABARSOUQUE le 30/06/07  
Yann POINTECOUTEAU et Ludivine FOURRIER le 7/07/07  
Mathieu FAURE et Lamya DABI le 8/07/07  
Yannick EMINET et Aurélie PISSOT le 22/09/07  
Javier ADARO et Delphine HUMMEL le 22/09/07  
Antonin ROSSI et Anne RAMONET le 6/10/07

### Décès :

Dominique JOSSAUD le 9/08/07 à Ollioules (Var)  
Gilbert BERTRAND le 8/07/07 à Crest  
Marie-louise Gasquet le 22/11/07 à Crest

## ETAT CIVIL

### Dessins gagnants concours écoles jumelage Margaux olive



### BIENVENUE : en résidences principales

M.Eric BALOCHE et Mme Isabelle SUCHIER les clos  
M.Jean-Christophe BONNEMAIN, château d'Eurre  
M.et Mme Bernard BOURRELY, rue de l' Houme  
M.et Mme Yannick EMINET, boulangerie du Moulin  
M.Alexander LOTSOVA et Mme Anne SEMINEL, place Eglise  
M.et Mme Alain POIREE, rue de l' Houme  
Mme Isabelle SLEMPKES, le Roc  
M.Roland THEVENOT, rue de l' Houme  
**En secondaires :** M.et Mme MENZ, le Célas  
M.OHEN, place de l'Eglise  
M.Raphaël PAYOT, route de Bourdeaux